

Réf: Dossier 303922

Avis de constitution

SOCIETE « DIYA ENERGY & TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 16 NON LOIN
DE LA PHARMACIE CHATEAU D'EAU, ILOT 01, LOT: 10. 20
BP 219 ABIDJAN 20, Lot 10, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIYA ENERGY & TRANSPORT »

Objet : ENERGIE ET TRANSPORT, COMMERCE GENERAL ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 16 NON LOIN
DE LA PHARMACIE CHATEAU D'EAU, ILOT 01, LOT: 10. 20
BP 219 ABIDJAN 20, Lot 10, Ilot 01

Dirigeant(s) M DIABAGATE YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02003 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24965/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

